Information écrite Obligatoire, Consentement éclairé, décharge de responsabilité & droit à l'image
En vue de la réalisation d'un tatouage par effraction cutanée.

Le professionnel s'engage à effectuer l'acte de tatouage conformément à la législation en vigueur (décret du 19 février 2008) et à respecter tous les arrêtés d'application publiés depuis, quant à l'hygiène, les procédures préconisées, l'agencement des locaux et les matériaux utilisés, et utiliser du matériel à usage unique et stérile. Le professionnel, de par son obligation de moyens, s'engage à mettre tous les moyens en sa possession pour l'exécution d'un tatouage par effraction cutanée.

Informations concernant le client :

Nom : .....Prénom : .....Date de naissance : .....
Adresse : .....Tel : .....Mail :.....
Zone du tatouage : N° de carte nationale d'identité : .....

J'atteste :

- Être majeur.
- Être en accord avec le professionnel sur le matériel utilisé, avoir validé le projet et son positionnement sur mon corps.
- Avoir été informé des risques concernant l'acte de tatouage conformément à l'article R1311-12 du CSP.
- Ne pas présenter de contre-indications médicales, allergies ou suivre un traitement médical pouvant interférer dans la réalisation d'un tatouage par effraction cutanée.
- N'avoir aucun doute quant à mon aptitude sanitaire à l'acte de tatouage et être en possession de tous mes moyens.
- Être parfaitement conscient du caractère irréversible de l'acte de tatouage sur mon corps et en accepter la pleine et entière responsabilité.
- Être informé que les retouches devront être réalisées sous 4 semaines sous réserve d'avoir respecté les consignes relatives aux soins post tatouage et à la discrétion du professionnel. Les tatouages réalisés durant les évènements « Flash » ne comprenant pas de retouche.
- Avoir pris connaissance des conditions générales de vente et informations nécessaires à connaitre avant la réalisation de la prestation.

Je m'engage :

– A respecter tous les conseils de soins dispensés oralement et par écrit dans la notice de soins remise en fin de séance et/ou disponible par mail.

– A défaut d'information éclairée, omission volontaire ou involontaire et/ou absence de connaissance de mon état de santé au moment du tatouage, et/ou malgré les recommandations faites par le professionnel concernant la réalisation d'un tatouage par effraction cutanée au regard de mon état de santé connu ou inconnu, décharge le professionnel de toute poursuite éventuelle relative à une altération de mon état de santé postérieur à l'acte de tatouage ou un défaut de cicatrisation pouvant découler de mon état de santé général ou de non-respect des procédures de soins ou toute autre fait non imputable au professionnel ayant mis en œuvre toutes les procédures préconisées y compris une information orale et écrite.

Je décharge le professionnel de tatouage de toutes conséquences dues aux tatouages, quel qu'en soit la nature. En cas de litige entre les parties, sans solution amiable, les parties conviennent expressément d'attribuer compétence au Tribunal de Commerce de Toulon.

Autorisation d'exploitation de droit à l'image.

Par le présent document, **j' autorise / n' autorise pas** (rayer la mention inutile)

ANDRE AURELIE, ses agents et ayants droit, la société SERENDIPITY à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et vidéos pour la prestation de la promotion, la communication au service de la société. Cette autorisation emporte la possibilité pour ANDRE AURELIE d'apporter à la fixation initiale de mon image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. Le Photographe pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.
Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Sans limitation de temps / Sur les territoires : monde, tous pays
- Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier, textiles. Supports numériques et audiovisuels connus et inconnus à ce jour, médias, supports de communication interne, supports destinés à la vente, droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.
La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.
Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à lylinkart@gmail.com.

Signature, Suivie de la mention «LU ET APPROUVE » Fait à : Le :

----------PARTIE RESERVE AU PROFESSIONNEL - TRACABILITE OBLIGATOIRE ----------

	Aiguille/cartouche	Aiguille/cartouche	Aiguille/cartouche	Aiguille/cartouche	Buse	Buse	Encre	Encre	Encre
N° de lot									
Référence									
Marque									
Péremption									